



# Être Parents Aujourd'hui

**DES COMPÉTENCES À RENFORCER**

PROGRAMME INTERACTIF DE FORMATION  
À LA COMMUNICATION  
PARENTS-ENFANTS

Don A. GORDON

---

## **Présentation du cédérom**

---

TRADUCTION ET ADAPTATION EN FRANÇAIS  
DE "PARENTING WISELY "

par Gérard PITHON et Bernard TERRISSE

*Avec la participation de*



## INTRODUCTION

La plupart des parents n'ont jamais reçu de véritable formation sur " le métier " de parent. La famille, l'école, les associations ne se chargent généralement pas de les aider dans cet apprentissage pourtant essentiel, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la société. Sans le savoir, ils se contentent de reproduire les conduites de leurs propres parents alors que l'environnement dans lequel ils vivent a profondément évolué en vingt ou trente ans. Ainsi, il n'est pas surprenant qu'ils ressentent un sentiment d'impuissance lorsque leurs efforts pour faire régner une bonne entente et une certaine discipline à la maison s'avèrent inefficaces et conduisent, parfois, à des conflits dans la famille.

Le programme de formation proposé dans ce cédérom, s'appuie sur des méthodes éprouvées pour améliorer les relations au sein de la famille. Pour un grand nombre de familles, quelles que soient leur condition de vie, ces méthodes de communication se sont avérées utiles. Elles permettent de renforcer non seulement le respect entre les membres de la famille mais contribuent à réduire aussi bon nombre de conflits. En effet, les compétences parentales, utiles pour mieux communiquer au sein de la famille, relèvent d'un ensemble plus vaste de compétences sociales indispensables dans la vie de tous les jours avec les amis et au travail.

Ce programme d'entraînement à la communication propose aux parents de se pencher sur des problèmes qui arrivent fréquemment dans les familles. Neuf situations types sont présentées sous forme de petits films (scénarios). Chaque parent peut tenter de trouver les meilleures stratégies pour résoudre ces problèmes. Des stratégies ayant fait leur preuve pour gérer ces situations délicates sont ensuite exposées en détail. Certains parents constateront sans peine que ce sont des problèmes qui surviennent de temps en temps dans leur famille, tandis que d'autres verront qu'il s'agit de problèmes quotidiens. Si ces situations apparaissent avec une trop grande fréquence, il est important de les prendre au sérieux puisqu'elles peuvent éventuellement conduire à de graves perturbations dans la famille : les enfants peuvent rester à l'extérieur de la maison tard le soir, manquer l'école, être attirés par des bandes de jeunes peu fréquentables, faire usage de produits interdits (alcools, drogues), voler et participer à d'autres activités illégales.

Même si les exercices proposés se présentent comme des jeux, il faut les faire sérieusement. C'est un entraînement que les parents doivent poursuivre par une mise en pratique quotidienne pour renforcer et développer leurs compétences à communiquer avec leurs enfants et dans la vie de tous les jours.

Il ne faut pas hésiter à revoir plusieurs fois certaines situations-problèmes qui sont proposées, notamment après avoir essayé de les mettre en pratique.

Si ce problème est abordé pour la première fois il est préférable de commencer par les trois premières situations. Pour approfondir chaque situation des exercices de révision sont ensuite proposés et les réponses appropriées à ces exercices sont fournies au fur et à mesure. Bien que les compétences visées dans ce programme facilitent la gestion quotidienne des problèmes éducatifs et familiaux, elles ne résoudront pas des difficultés plus complexes. Si les difficultés rencontrées dans la famille sont vraiment sérieuses, il faut demander de l'aide auprès d'un spécialiste (psychologue, conseiller familial, travailleur social, psychiatre) ou d'une association reconnue pour son travail dans l'accompagnement des parents. Les parents peuvent rencontrer si nécessaire divers organismes ou spécialistes avant de s'engager dans une démarche destinée à les aider dans leur "métier" de parent.

**Ce programme de formation sur cédérom a pour but de permettre aux parents de renforcer leurs compétences dans la communication Parents/Enfants.**

**Il s'adresse aux familles dont l'un des enfants a entre 7 et 16 ans, mais plus particulièrement celles ayant un pré adolescent ou un adolescent.**

**Il s'agit :**

- de prévenir les problèmes de comportements si fréquents à ces âges ;
- d'apporter des aides concrètes à ceux qui ont des difficultés à gérer les conduites de leur(s) enfant(s).

**Il intéresse particulièrement :**

- tous les travailleurs sociaux, psychologues, médecins... qui interviennent auprès de familles vulnérables ;
- les associations et les organisations qui veulent renforcer la formation de leurs formateurs dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité.

**LES PARENTS SEULS (LES FAMILLES MONOPARENTALES)**

Il est difficile de vivre seul(e) avec ses enfants. Il n'y a pas de conjoint pour aider l'autre, avec qui on peut partager ses idées et qui puisse prendre le relais quand on est épuisé(e) par les enfants pour s'en occuper.

Dans ce programme, nous présentons des problèmes que les familles monoparentales (les familles où un seul parent est présent au foyer) peuvent rencontrer. Dans les situations 2, 5 6, 8 et 9, la mère doit faire face à un problème tout seule. Même si ces mères apparaissent avec un conjoint dans les 4 autres " vidéo-clips " du programme, on peut aussi les imaginer sans conjoint dans ces 5 " vidéo-clips ".

Les méthodes que nous présentons dans ce programme sont aussi utiles pour les familles monoparentales que pour des familles où les deux parents sont présents au foyer. Il faut se rappeler que les informations contenues dans les " vidéo-clips " avec des familles où il y a deux parents peuvent ainsi concerner les familles monoparentales.

Être aidé(e) pour suivre ce programme lorsqu'on est parent d'une famille monoparentale est très important. On peut demander à un autre parent seul d'utiliser ce programme ensemble; ainsi, on pourra discuter des problèmes qui sont évoqués. On découvrira certainement ainsi qu'on a beaucoup d'expériences en commun. Il est recommandé aux parents seuls d'en fréquenter d'autres pour s'accorder une pause, partager leurs idées et leurs expériences et, bien sûr, pour établir des rapports amicaux.

## LES BUTS ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet aux parents de s'entraîner à maîtriser les compétences suivantes :

### COMPÉTENCES

1. **APPLIQUER UNE DISCIPLINE RÉELLE** (comment faire effectivement preuve de discipline avec des enfants)
2. **ATTRIBUER DES RESPONSABILITÉS DANS LA MAISON** (comment répartir à des enfants les tâches dans la maison)
3. **AVERTIR DES ENFANTS DES CONSÉQUENCES D'UN COMPORTEMENT** (comment prévenir des enfants des conséquences de leurs actes)
4. **ÉCOUTER DE FAÇON ACTIVE** (comment écouter activement et montrer à des enfants que nous les comprenons)
5. **ÉLABORER DES CONTRATS ÉDUCATIFS AVEC DES ADOLESCENTS AGÉS DE PLUS DE 12 ANS.** (comment établir des contrats éducatifs avec de jeunes adolescents)
6. **FÉLICITER DES ENFANTS POUR LEUR BONNE CONDUITE** (comment encourager les efforts des enfants pour leur bonne conduite)
7. **FORMULER DES EXIGENCES PRÉCISES** (comment exprimer clairement à des enfants des demandes ou des ordres)
8. **GÉRER LES CONFLITS** (comment aider à résoudre les conflits entre des beaux-parents et des enfants).
9. **GÉRER LES RÉCOMPENSES ET LES PUNITIONS POUR DE JEUNES ENFANTS AGÉS DE MOINS DE 12 ANS.** (comment récompenser et punir de jeunes enfants)
10. **MONTRER L'EXEMPLE AUX ENFANTS** (comment montrer l'exemple à des enfants).
11. **RÉCOMPENSER DES ENFANTS** (comment récompenser des enfants).
12. **RÉSOUUDRE DES PROBLÈMES EN FAMILLE** (comment résoudre des problèmes en famille avec de jeunes adolescents)
13. **SUPERVISER LES ACTIVITÉS DES ENFANTS** (comment guider et aider des enfants dans toutes leurs activités)
14. **SURVEILLER LA RÉALISATION DES TRAVAUX SCOLAIRES DES ENFANTS** (comment superviser les travaux scolaires des enfants)
15. **UTILISER DES MESSAGES " JE "** (comment exprimer ses propres sentiments dans une discussion avec des enfants)

# Menu Principal

Choisissez une option en cliquant sur l'un des titres ci-dessous

Introduction au programme

Choisir une situation problème

Lexique sur les compétences

Comment utiliser ce CD-Rom

Revoir les solutions

Chercher une aide supplémentaire

Auteurs

Exercices de révision

Quitter

Présentation des fonctionnalités du programme.

Introduction au programme de formation.  
(Voir/page 1)

Choix des situations à visionner (vidéos).  
(Voir/pages 5 à 9)

Choix des compétences à développer.  
(Voir/pages 2 et 10)

Choix des situations à revoir (vidéos).

Aide professionnelle.

Choix des exercices de révision.

## LES SITUATIONS PRÉSENTÉES

Les neuf cas présentés dans le programme original, illustrent des situations de conflit ou des difficultés de communication entre les membres de la famille dans la vie quotidienne. Elle permettent d'analyser les interactions des uns et des autres, parents et enfants, les pratiques éducatives favorables et défavorables des parents, les réactions des enfants, etc. Les utilisateurs ce programme peuvent effectuer des choix d'interventions éducatives et en observer les éventuelles conséquences chez les enfants.

### Choisissez une situation à résoudre

*Pour visionner un problème utiliser la souris et pointer sur la situation qui vous intéresse le plus.*

Faire participer ses enfants  
aux activités de la maison

1 - Attribution des tâches ménagères

2 - Confrontation entre une mère et  
sa fille au sujet de la vaisselle

3 - Conflit sur la façon  
de tondre la pelouse

Résoudre des conflits dans la famille

4 - Dispute entre un beau-père  
et son beau-fils

5 - Disputes entre les enfants  
dans la famille

Soutenir son enfant dans  
ses activités scolaires

6 - Aider son enfant à mieux  
travailler à l'école

7 - Intervenir auprès de son enfant  
qui a de mauvaises fréquentations

Apprendre à son enfant  
l'obéissance et le respect

8 - Conflits sur l'intensité  
de la musique

9 - Discussion sur l'utilisation  
du téléphone



### 3 - Conflit sur la façon de tondre la pelouse



## LES SÉQUENCES VIDÉOS

### Synopsis

La mère de Thierry lui demande de tondre la pelouse. Peu de temps après, son beau-père regarde par la fenêtre et s'aperçoit qu'il n'a pas bien tondu la pelouse et qu'il est pourtant parti jouer.



Toutes les séquences vidéo présentées dans les neuf cas du programme original reposent sur des scénarios types et reflètent des situations habituelles de la vie courante. Elles sont donc interprétables suivant les cas particuliers à résoudre. Le problème étant visualisé, l'interface suivante propose un choix de plusieurs attitudes à adopter.

Quelle solution parmi les suivantes choisiriez-vous dans une situation comme celle-ci ? Choisir une solution avec la souris.

1

Gronder Thierry et lui demander d'être aussi responsable que son frère dans la réalisation des tâches dans la maison.

2

Insister pour que Thierry termine de tondre la pelouse immédiatement et menacer de le punir s'il ne le fait pas.

3

Expliquer à Thierry comment il faut tondre correctement la pelouse et exiger qu'il termine son travail avant le souper.



Chaque choix de solutions est illustré par de courtes séquences vidéo et suivi par une série de questions/réponses ayant trait aux solutions choisies.

Q. Comment la mère fait-elle de l'*écoute active* lorsque Thierry dit vouloir remettre à plus tard son travail pour aller voir ses amis ?

Exemple vidéo.



## EXERCICES DE RÉVISION

Après avoir sélectionné la bonne solution à adopter face au problème posé, une série d'exercices de révision sont proposés sous forme de questions à réponses uniques ou multiples.

**1- Lorsque la mère dit (dans la solution 1) : «Je ne peux pas te faire confiance pour faire quoi que ce soit correctement,» et «Tu ne termines jamais ce que tu commences,» ceci signifie que Thierry est :**

**a** Pas fiable et irresponsable.

**b** Paresseux et égoïste.

**c** Irrespectueux envers sa mère.

**d** N'importe lequel de ces énoncés.

Cliquez sur la flèche verte pour vérifier la réponse.



# LEXIQUE DES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES À RENFORCER OU À DEVELOPPER

Définitions et propositions de démarches pour mettre concrètement en œuvre ces compétences éducatives.

## Lexique

1. Ecouter de façon active

2. Appliquer une discipline réelle

3. Attribuer des responsabilités

4. Avertir des conséquences de nos actes

5. Gérer récompenses et punitions

6. Elaborer des contrats éducatifs dès la pré-adolescence

7. Utiliser des messages "je"

8. Féliciter des enfants pour leur bonne conduite

9. Montrer l'exemple aux enfants

10. Superviser les travaux scolaires

11. Formuler des exigences précises



### 3 - Attribuer des responsabilités dans la maison

Les parents doivent faire participer leurs enfants à des activités dans la maison. Ils prennent ainsi des responsabilités et ils en retirent une fierté pour le travail accompli. Ils renforcent alors leur identité personnelle. Les activités sont ainsi mieux assumées, et l'entretien de la maison est, en conséquence, amélioré.

Toutefois, il est important de donner des tâches qui soient adaptées à l'âge de chaque enfant. Contrairement au contrat éducatif cette attribution de tâches ne se négocie pas avec des jeunes enfants. Il faut être clair sur les façons de faire, sur les démarches à respecter et sur les moments où il faut réaliser ces tâches.

*Il n'y a pas d'exemples audio ici.  
Cliquer sur le bouton audio si vous voulez écouter la définition.*

Retour

### " ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI " (1re édition, Dépôt légal, Février 2003©)

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés ; toute reproduction d'un extrait quelconque de ce manuel par quelque procédé que ce soit et, notamment, par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

#### COMITÉ DE PILOTAGE POUR L'IMPLANTATION DU PROGRAMME EN FRANÇAIS

Bernard Terrisse, Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Johanne Bédard, Université de Montréal, Québec, Canada

Donald Gordon, Ohio State University, Athens, Ohio, États-Unis

François Larose, Université du Sherbrooke, Québec, Canada

Marie-Louise Lefebvre, Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Jean-Claude Manderscheid, Institut Universitaire de Technologie de Belfort-Monbéliard, France

Meinrad Perez, Université de Fribourg, Suisse

Gérard Pithon, Université de Montpellier III, France

Olivier Prévôt, Institut Universitaire de Technologie de Belfort Monbéliard, France

Jean-Pierre Pourtois, Université de Mons-Hainaut ; Belgique

---

**Don Gordon** est professeur de psychologie à l'Université de l'Ohio à Athens aux États-Unis. Pédopsychologue clinicien et thérapeute familial, il dirige au niveau du doctorat des étudiants et des para-professionnels travaillant avec des familles " vulnérables ". Ses recherches se sont centrées sur les interventions réduisant les risques de délinquance chez les enfants et les adolescents et sur la prévention des comportements problématiques chez ceux-ci. Auteur de nombreux articles dans des revues scientifiques et de chapitres dans des livres collectifs, il a reçu de nombreuses subventions de recherche pour former des professionnels, des para-professionnels et des parents.

**Gérard Pithon** est maître de conférences à l'Unité d'Enseignement et de Recherche de Psychologie Paul Valéry à l'Université de Montpellier III en France. Psychosociologue, il est responsable de plusieurs recherches sur l'éducation et la formation des adultes, en particulier en éducation parentale et notamment en collaboration avec Bernard Terrisse. Il est l'auteur de nombreuses publications dans des livres et des revues scientifiques.

**Bernard Terrisse** est professeur titulaire en sciences de l'éducation (Éducation spécialisée) à l'Université du Québec à Montréal au Canada. Psychologue et spécialiste de l'éducation familiale, il a été et est responsable de plusieurs recherches subventionnées sur l'intervention socio-éducative précoce auprès des enfants et des jeunes adolescents et sur l'intervention préventive auprès des familles vulnérables. Il a également dirigé de nombreuses thèses de doctorat et mémoires de maîtrise des étudiants intéressés à ces domaines. Il est l'auteur d'ouvrages, de chapitres de livres et d'articles dans des revues scientifiques dans ce champs de recherche et d'intervention.



D é v e l o p p e m e n t & f o r m a t i o n  
 16, rue Jean Allemane 11100 Narbonne  
 - Tél./Fax 04 68 32 52 91 -  
 Internet - E-Mail : andreu.pierre2@wanadoo.fr  
 • 303361471 rm 110 - code ape 222 j

V o t r e A d r e s s e

**TARIF/bon de commande CÉDÉROM PROGRAMME**  
**“ÊTRE PARENTS AUJOURD’HUI : des compétences à renforcer”**

Désignation/Réf.	Prix HT Unitaire	Prix TTC Unitaire	Quantité CDR/Pers.	Total TTC commande
Cédérom de formation “Être Parents Aujourd’hui : des compétences à renforcer” Réf.V1-03	<b>243,92 Euros</b>	<b>291,73 Euros</b>	X ..... CDR	= .....
Formation/conférence à l’utilisation du Cédérom (1 journée) prix par personne hors frais de déplacement Réf.V3-03	<b>228,67 Euros</b>	<b>273,49 Euros</b>	X ..... Pers.	= .....
Conférence/débat : nous consulter.		<b>Total commande TTC</b> .....		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <i>Frais de port :</i>            - France : 3,00 euros            - Belgique/Suisse : 6,30 euros            - DOM/TOM nous consulter         </div>		Frais de port :		

**Bon de commande à renvoyer à PAC Multimédia :** 16, rue Jean Allemane - 11100 Narbonne  
**Mode règlement :** 50 % à la commande solde à réception du CDR.

**- Signature :** .....

**Clause de propriété.** De convention expresse, nous nous réservons la propriété des éléments ou des marchandises fournies jusqu’au dernier jour de leur parfait paiement conformément à la loi n° 80.335 de mai 1980.  
**Propriété intellectuelle et artistique :** les objets, images, photos, logos ou dessins ainsi que les fichiers et ressources informatiques restent la propriété de ou des auteurs conformément à la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985 sur la protection des programmes informatiques.  
**Conditions générales de vente.** Toutes réclamations, pour être valable, doivent nous parvenir dans les 48 heures qui suivent la réception. Dans toutes nos relations et en cas de contestations, le tribunal de Narbonne est seul compétent.